



PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 24 août 2020 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### DEMANDE NO. DPDRL200222

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 124 chemin du domaine-des-Bouleaux (LOT: 5 111 944)**  
Demande de dérogation mineure (DPDRL200222) de madame Céline Gauthier sur le lot 5 111 944 sur le chemin du domaine-des-Bouleaux, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-02 l'installation d'une roulotte saisonnière avec entreposage l'hiver.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 à l'article 5.3.2 Dispositions particulières pour les roulettes hors terrain de camping

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande par consultation écrite à l'adresse suivante [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca). Pour toute information additionnelle, veuillez appeler au 819 587-3400 ou consulter le site internet [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca).

Donné à Ferme-Neuve, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille vingt.

Martine Charron  
Directrice générale adjointe et  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 6 août 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 6 août 2020.

Martine Charron  
Directrice générale adjointe et  
Secrétaire-trésorière adjointe

---